

***Si ce qui suit ne vous concerne pas
ou heurte votre sensibilité ou vos convictions,
merci de ne pas en tenir compte.***

Chers vous tous, êtres humains,

Le droit inaliénable de respirer librement a été de fait aboli par décret.

L'obligation du port du masque-muselière s'étend insidieusement.

Nous les humains

Nous refusons nettement et sereinement cette attaque contre la liberté la plus fondamentale de tout être vivant:

l'atteinte à la fonction vitale de la respiration, ainsi que l'atteinte à la dignité humaine, à la libre expression de la parole sans entrave, l'expression tout court, du visage, du langage corporel, de la proximité physique.

Nous revendiquons le droit à la libre respiration, à la libre parole, à la chaleur humaine, le droit à la libre expression de notre humanité.

Le Code civil ainsi que la Déclaration des droits de l'Homme spécifie notre droit humains à l'intégrité.

Au nom de la dignité humaine,

Nous les humains souverains,

décrétons que ces mesures de coercition sous couvert d'urgence sanitaire, hautement contestable par des arguments scientifiques ainsi que par le simple bon sens, sont illégitimes.

L'Autorité ayant outrepassé son droit et agissant désormais ouvertement contre le peuple et non plus dans l'intérêt de la sauvegarde de la liberté et de l'intégrité des membres de la communauté humaine,

nous mettons en cause la légitimité de cette Autorité devenue un danger pour ceux-là même qu'elle est censée protéger.

Il est temps de reprendre nos droits sans peur et sans violence.

Il est temps de nous souvenir que nous sommes libres
tant que nous le sommes encore.

Judith-Prune Genot

***Rassemblement citoyen à visage découvert – collectif, citoyen
samedi 11h***

place de la mairie à Bourbon,

***action commune à déterminer sur le moment, par rapport à l'obligation du port du
masque***

sur le marché de Bourbon.

Information à faire suivre, merci !